

CHARTRE DES VALEURS AJOUTÉES

L'association **Turbulences!**, créée en Avril 1992, reconnue d'intérêt général, développe des activités artistiques, culturelles et de créations dans le domaine des Arts Vivants. Partager une éthique de valeurs humaines, sociales et solidaires, modifier le regard porté sur la pathologie mentale, créer du lien social avec et pour des personnes en situation de handicap, est notre défi quotidien.

Dans le cadre réglementaire des recommandations publiées par l'**ANESM** (Agence Nationale de l'Évaluation et de la qualité des Établissements et Services Sociaux et Médico-sociaux), nos deux établissements à vocation d'insertion professionnelle, l'**ESAT** (Établissement et Service d'Aide par le Travail) et la **SAS** (Section d'Adaptation Spécialisée) Turbulences! s'intègrent dans un processus d'évaluation continu qui permet de garantir leurs missions et aux équipes d'améliorer la qualité de ses prestations.

L'Association est aussi une **entreprise**, respectueuse d'étendre son éthique dans le champ économique. Sensibiliser un large public, valoriser le potentiel des personnes, collaborer avec des entreprises pour qui l'emploi des personnes en situation de handicap, diversité, parité, respect et gestion de la différence font partie de leur identité.

Afin de pérenniser ses activités, d'améliorer ses conditions de travail et parfaire la qualité professionnelle de sa structure et des personnes, l'Association a une obligation de résultats avec comme prérogatives : anticiper les stratégies de développement et maintenir une gestion désintéressée. L'objectif est de tendre vers les engagements mutuels de la charte **Responsabilité Sociétale des Entreprises** (RSE). A la dimension sociale et culturelle de sa raison d'être, l'Association affirme par sa Charte, sa volonté de conjuguer les Valeurs Ajoutées.



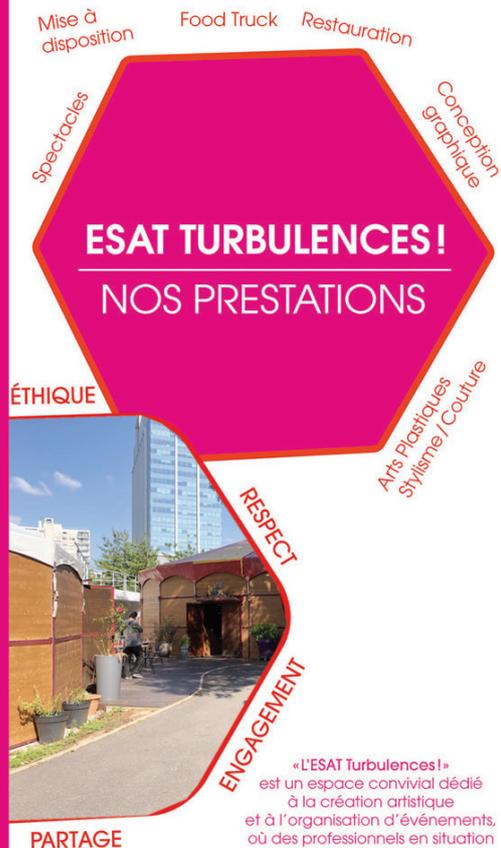
CHÂTEAUX TURBULENTS !

12 Boulevard de Reims,
75017 Paris
01 42 27 47 31
Métro Pereire /
Porte de Champerret

CONTACT

Rémi Savouillan
Contact commercial
r.savouillan@turbulences.net

Fabienne LAVANCHY
Coordinatrice artistique
f.lavanchy@turbulences.net



«ESAT Turbulences!» est un espace convivial dédié à la création artistique et à l'organisation d'événements, où des professionnels en situation de handicap vous proposent leur savoir-faire, leur savoir-être.

<http://www.turbulences.eu>



MISE A DISPOSITION DES CHAPITEAUX TURBULENTS*

Pour vos événements (séminaires, Assemblées Générales, spectacles, remises de trophées...), un lieu atypique et modulable, destiné aux entreprises, associations, collectivités, pouvant accueillir jusqu'à **300 personnes assises** ouvert du lundi au samedi de **9H00 à 23H30**.

Vos événements peuvent être animés par nos équipes artistiques et organisés par notre équipe de régisseurs.

* Accès aux personnes à mobilité réduite sur tout le site.



Pour vos cocktails, buffets ou repas :

Nous vous proposons une cuisine faite maison réalisée sur place uniquement. Notre food-truck « **Turbo Truck !** » est également mis à votre disposition.



NOS PRESTATIONS ARTISTIQUES

Nous vous proposons des prestations artistiques sur mesure telles que *la Parade Turbulente !* dans laquelle se mélangent percussions brésiliennes et saxophones, notre chœur choral et son Voyage à travers la polyphonie sur le thème des chants des pays du monde, et différents spectacles originaux autour de la musique et des arts vivants.



ET AUSSI...

Les événements, créations éphémères, spectacles invités, Teambuildings, résidences d'artistes...



CONCEPTION GRAPHIQUE

Création d'identité visuelle, conception graphique personnalisée (flyers, cartons d'invitation, plaquettes, cartes de vœux, publicité...)

Prestations audiovisuelles

Bandes-annonces de vos événements, vidéos institutionnelles



STYLISME / ARTS PLASTIQUES

Pour vos expositions, vernissages, marchés de Noël, nous vous proposons nos créations d'œuvres originales: pièces uniques, costumes, masques, tableaux.



POUR INFORMATION, la collaboration avec des établissements des secteurs protégés peut constituer une réponse à l'obligation d'emploi des personnes handicapées (possibilité de réduction jusqu'à 50% de la contribution annuelle AGEFHR)